

**Inspection académique
de l'Indre**

**Division Organisation
scolaire et Pilotage**

Service 1^{er} degré
DOS1/ 291 /2008

Dossier suivi par
Corinne Pasquet
Tél. 02 54 60 57 13
Fax 02 54 60 57 08
dos1-36@ac-orleans-tours.fr

110 rue Grande
36018 Châteauroux Cedex

Châteauroux, le 25 août 2008

L'Inspecteur d'académie,
Directeur des Services départementaux
de l'Éducation nationale de l'Indre

à

Mesdames les Directrices, Messieurs les
Directeurs des écoles publiques et privées
sous contrat

s/c Mesdames les Inspectrices, Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation nationale

Objet : Constat des effectifs d'élèves des écoles publiques et privées sous contrat pour la rentrée 2008

L'utilisation de la Base élèves 1er degré (BE1D) a été étendue à l'ensemble des écoles du département à la rentrée 2007. En conséquence, le recueil des données du constat (ex-Enquête n°19) se fait désormais à partir de BE1D.

La campagne de validation des effectifs

Une campagne de validation des effectifs sera lancée, par mes soins au niveau départemental et par les Inspecteurs de l'Éducation nationale pour les écoles de leur circonscription, entre le **8 et le 24 septembre 2008**. La date d'observation est fixée nationalement au **15 septembre 2008**.

Toutes les écoles recevront un courriel, généré automatiquement par Base élèves, les informant du lancement de cette campagne. Je vous invite à prendre connaissance de la fiche de procédure qui est jointe en annexe.

J'attire tout particulièrement votre attention sur l'importance de cette opération, qui conditionne la remontée du constat pour le département. Ainsi, pour votre école, le constat des effectifs constitue la première étape de la préparation de la rentrée suivante.

Simplification des démarches administratives pour les directeurs :

Un des objectifs de BE1D est de simplifier les tâches administratives des directeurs d'école. Ainsi, l'enquête rapide de rentrée est supprimée.



2/2

Toutefois, les Inspecteurs de l'Éducation nationale suivront, dès le 2 septembre, la réalité des effectifs admis définitivement dans chacune des écoles de leur circonscription.

La remontée des données du constat est largement simplifiée dans BE1D. Cependant, il est indispensable que la Base de chaque école soit à jour et que l'ensemble des champs soit complété pour chaque élève de votre école.

Je me dois d'insister sur la réelle importance de cette procédure et vous remercie par avance de lui accorder toute l'attention qu'elle nécessite.

Signé : Christian Arnaud